

# Journée de l'Europe 2024 – Des droits pour la nature ?

## La thématique

La nature a-t-elle des droits au même titre que les êtres humains ? Les arbres, les écureuils, les fourmis, l'humus sont-ils au fond, comme nous, des sujets de droit, qui méritent protection et peuvent être défendus devant les tribunaux ? Loin d'être fantaisistes, ces questionnements s'avèrent d'une brûlante actualité tandis que nous prenons davantage conscience de la fragilité de notre planète bouleversée par le dérèglement climatique et le recul massif de la biodiversité, sous l'effet des activités humaines. C'est avant tout une nouvelle façon de voir le monde : avec l'irruption des droits pour la nature, le règne tout-puissant des humains sur la nature – nature considérée jusqu'ici de façon strictement utilitaire - se voit bousculé par une perspective innovante, « *qui jette les bases éthiques et juridiques d'un système davantage biocentré favorisant la vie et l'immuable régénération des écosystèmes* », dans lequel l'humain, « *de souverain, devient un membre accompagnateur*<sup>1</sup> ». Face aux limites du contrat social nourri de la pensée des Lumières, généreux mais négligeant la totalité du vivant, émerge donc l'idée d'un « *contrat nature*<sup>2</sup> » imaginé il y a maintenant 30 ans par le philosophe Michel Serres : ce manifeste, mal reçu à sa sortie, appelle à cesser la guerre, mieux, à signer un pacte avec notre environnement. Même si, comme le constate à regret le professeur de droit Pierre Brunet, le contrat tarde à être signé, « *il n'en demeure pas moins que, sur le terrain du droit, des innovations se font jour*<sup>3</sup> ». Déclaration universelle des droits de la Terre Mère, Charte de la Terre, une pléiade de textes juridiques ont été rédigés depuis, et s'inscrivent dans les textes fondamentaux de nations souveraines comme l'Équateur et la Bolivie, sous l'impulsion décisive des peuples autochtones. L'Europe, continent très fortement modelé par la « patte » humaine – et la Suisse en fait partie de manière flagrante - est bien évidemment aussi traversée par ces réflexions. La Journée de l'Europe à Neuchâtel, qui cette année se concentre autour d'une journée, ouvre quelques pistes de réflexion et de sensibilisation aux droits de la nature à travers une série d'événements qui se dérouleront lors ou autour du 3 mai 2024. Une exposition de photographies animalières et naturelles à l'Hôtel de ville ; la projection d'un film sur la gestion des forêts ici et ailleurs, suivie d'une discussion ; une table ronde sur les droits et l'écologie au Club 44 et au Musée d'art et d'histoire ; une visite guidée de la nouvelle exposition « Business plantes » au Jardin botanique de Neuchâtel ; des planches d'une exposition intitulée « Dessine-moi ta planète » en provenance de Besançon, ville jumelée avec Neuchâtel, un café scientifique de l'Université de Neuchâtel intitulé « Faut-il réconcilier bio et OGM ? ». Tous ces événements et leurs organisateurs-trices partagent avec nous l'ambition d'une Terre cultivée sans être surexploitée, soignée et non meurtrie, et aspirent d'un même souffle à une société plus ouverte, plus tolérante à l'autre humains ou non-humains, tous membres d'une même biosphère.

---

<sup>1</sup> Nicolas Blain, juriste et spécialiste environnement, <https://droitsdelanature.com>

<sup>2</sup> Le Contrat naturel, Paris, éd. François Bourin, 1990. Pour un aperçu rapide : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-journal-de-la-philo/le-contrat-naturel-2115956>

<sup>3</sup> <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2023-4-page-34.htm?contenu=article>

## **Pourquoi une Journée de l'Europe**

Prévue cette année sur une journée, rebaptisée pour l'occasion « Journée de l'Europe », avec une toute nouvelle identité graphique modulable en « journée » et en « semaine », cette manifestation vivra sa 6<sup>e</sup> édition lors et autour du vendredi 3 mai 2024, avec une ouverture le 2 au soir et des événements le week-end.

L'objet de cette Journée de l'Europe en particulier :

- Réfléchir ensemble, par différentes interventions intellectuelles ou artistiques, à la place de la nature dans nos systèmes de pensées et de valeurs ;
- Rassembler les publics autour d'une manifestation qui promeut la notion d'ouverture et de tolérance dans une perspective non anthropocentrée mais au contraire biocentrée.

Le but de la Journée de l'Europe /Semaine de l'Europe reste le même :

- Valoriser les liens historiques, sociaux, culturels et économiques de Neuchâtel avec le continent européen ;
- Sensibiliser le public à la place de Neuchâtel dans le contexte européen par une large palette de manifestations diversifiées et accessibles ;
- En collaboration avec les collectivités publiques et les partenaires intéressés de la société civile, promouvoir un esprit de liberté, de paix et d'ouverture humaniste au monde, dans le respect de la biodiversité et qui fasse rempart aux replis égoïstes et au racisme.

*La Semaine de l'Europe / Journée de l'Europe a été initiée par la Ville de Neuchâtel (Dicastère culture, intégration et cohésion sociale - DCICS), la Maison de l'Europe transjurassienne (MET) et l'association Graine de génie, graine de citoyen.*